



## CTSD 29 janvier 2021, déclaration liminaire du SNALC

Notre Président avait parlé du « jour d'après » ; ce jour nous laisse un goût amer en bouche... Certes le SNALC constate un effort fait sur le premier degré, mais il est anormal que cela soit financé par une baisse de l'enveloppe second degré. Cela veut dire que des enfants qui n'ont pas bénéficié des mesures premier degré se retrouvent maintenant dans un second degré au rabais ; génération sacrifiée ? Et ne répondez pas, de grâce, qu'il n'y a pas eu de transfert de moyens ; le rectorat l'a annoncé en ces termes à certains chefs d'établissement.

En effet, cette année le département prévoit d'accueillir 355 élèves supplémentaires en collège (avec création de 24 divisions) et d'ouvrir 3 ULIS.

Pour accompagner cette augmentation d'effectif, pas moins de 323 HP sont supprimées (soit quasiment 18 postes de certifiés en moins!), alors qu'on abonde de 504 heures la dotation HSA (soit un équivalent 28 ETP) !

Le SNALC s'insurge contre le poids des HSA, toujours plus grand, dans les dotations. Cela met les collègues dans des conditions de travail intenable, et génère des mesures de cartes scolaires et des services partagés qui dégradent la qualité de vie des agents, et par conséquent la qualité des enseignements.

Nous comprenons que l'HSA, moins bien rémunérée que l'HP, soit plus intéressante pour le ministère, mais enfin, en matière d'éducation, ne pourrions-nous pas raisonner autrement que via le prisme de l'économie budgétaire ?

Les conséquences sur les établissements sont lourdes. Partout dans le département, perdre une division est sanctionné par la perte de 30 à 40 HP ! Et même des collèges dont la structure n'a pas changé nous constatons des pertes entre 12 et 21 HP (ils sont au nombre de 17 tout de même) ! Dans le même temps, les moyens supplémentaires accordés en cas d'ouverture de classe semblent bien maigres : de 2 à 9 HP supplémentaires maximum. Jusqu'à l'exemple complètement délirant du collège de Gignac, où l'on ouvre division, mais où l'on supprime 6HP ! Cette politique est scandaleuse, et honteuse !

Le SNALC vous annonce d'ores et déjà qu'il votera contre cette répartition.

Le nombre de classe à 30 élèves et plus dans le prévisionnel est intolérable. A quoi rime de faire des classes à 24 dans le premier degré pour pouvoir surcharger les classes de collège : le passage en sixième va être violent pour de nombreux enfants...

Les moyens « normaux » sont insuffisants, mais c'est aussi le cas des moyens « Co-Vid ». Nous pouvons comprendre la nécessité de laisser les établissements ouverts, nous adhérons à cette volonté politique là. En revanche, nous continuons de demander une autre gestion de cette crise

sanitaire. Il faut des embauches supplémentaires, et pas seulement pour remplacer les personnels vulnérables ou malades : dans les classes, dans les services de restauration, dans les vies scolaires, dans les infirmeries... si nous voulons que l'école continue de fonctionner, nous devons lui donner les moyens de le faire tout en protégeant usagers et agents. Nous attendons la prochaine audience « sanitaire » avec impatience, mais d'après nos retours, le virus arrive dans nos établissements... va-t-on être capables d'enrayer sa propagation ?

Sur un tout autre sujet, nous remercions l'administration de nous avoir fourni la carte de l'implantation des PIAL pour cette année scolaire. Nous constatons l'ampleur de leur déploiement (60 PIAL dans le département), mais nous inquiétons de l'opacité de leur mise en place. Malgré nos nombreuses demandes, nous attendons toujours un groupe de travail, académique ou départemental, pour en faire le bilan avant la généralisation annoncée pour la rentrée prochaine. Beaucoup de remontées d'AESH sont inquiétantes : mutualisation à outrance avec un nombre d'élèves à suivre relevant du comique (notre département fait partie de ceux qui mutualisent le plus dans le pays), AESH référentes utilisées comme aide-coordonateur plutôt que comme soutien de leurs pairs, grandes difficultés pour obtenir des augmentations de quotité, salaires toujours au ras des pâquerettes, ... il est urgent de ré-évaluer la situation des aides humaines dans notre département. Les Pyrénées Orientales sont bien plus transparentes en la matière, et leur GT AESH a eu lieu en décembre...

Pour terminer, nous souhaiterions également un groupe de travail visant à revoir la carte d'implantation des supports AED dans les établissements ; la colère des AED, qui se manifeste depuis cet automne, est le résultat de vies scolaires sous pression, déjà en sous-effectif avant la crise. Le SNALC souhaite une politique plus ambitieuse en matière d'encadrement des élèves dans les établissements. Il œuvre en académique et au national pour discuter contrats et rémunérations, mais au niveau départemental, nous pensons nécessaire de réfléchir ensemble au taux d'encadrement des élèves en dehors des heures d'enseignement.

Nous vous remercions de votre écoute,

Les élus du SNALC

